



montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

Pièce E

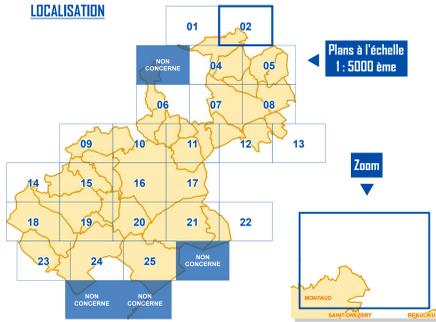
*Mixité sociale
& taille des logements*

PLAN
02

Echelle 1 : 5000 ème

50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accès abordable

— Secteur d'application spécifique à l'accès abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

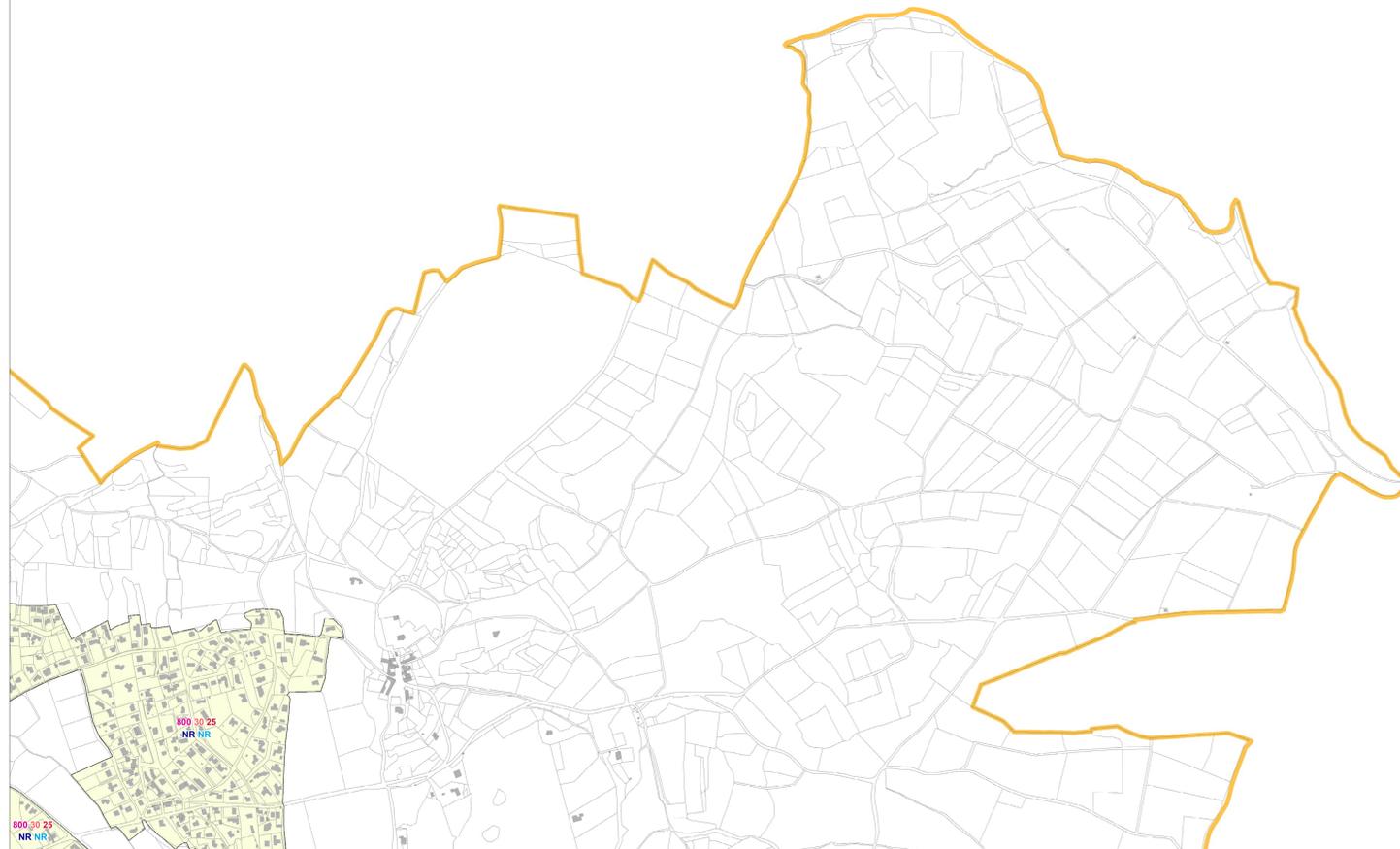
Détail de la servitude de Mixité Sociale :

Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

— Parcelle
— Bât
— Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

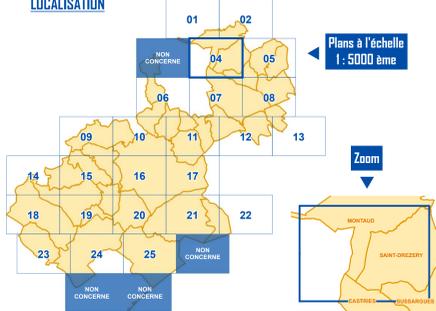
Pièce E

Mixité sociale
& taille des logements

PLAN
04

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

--- Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

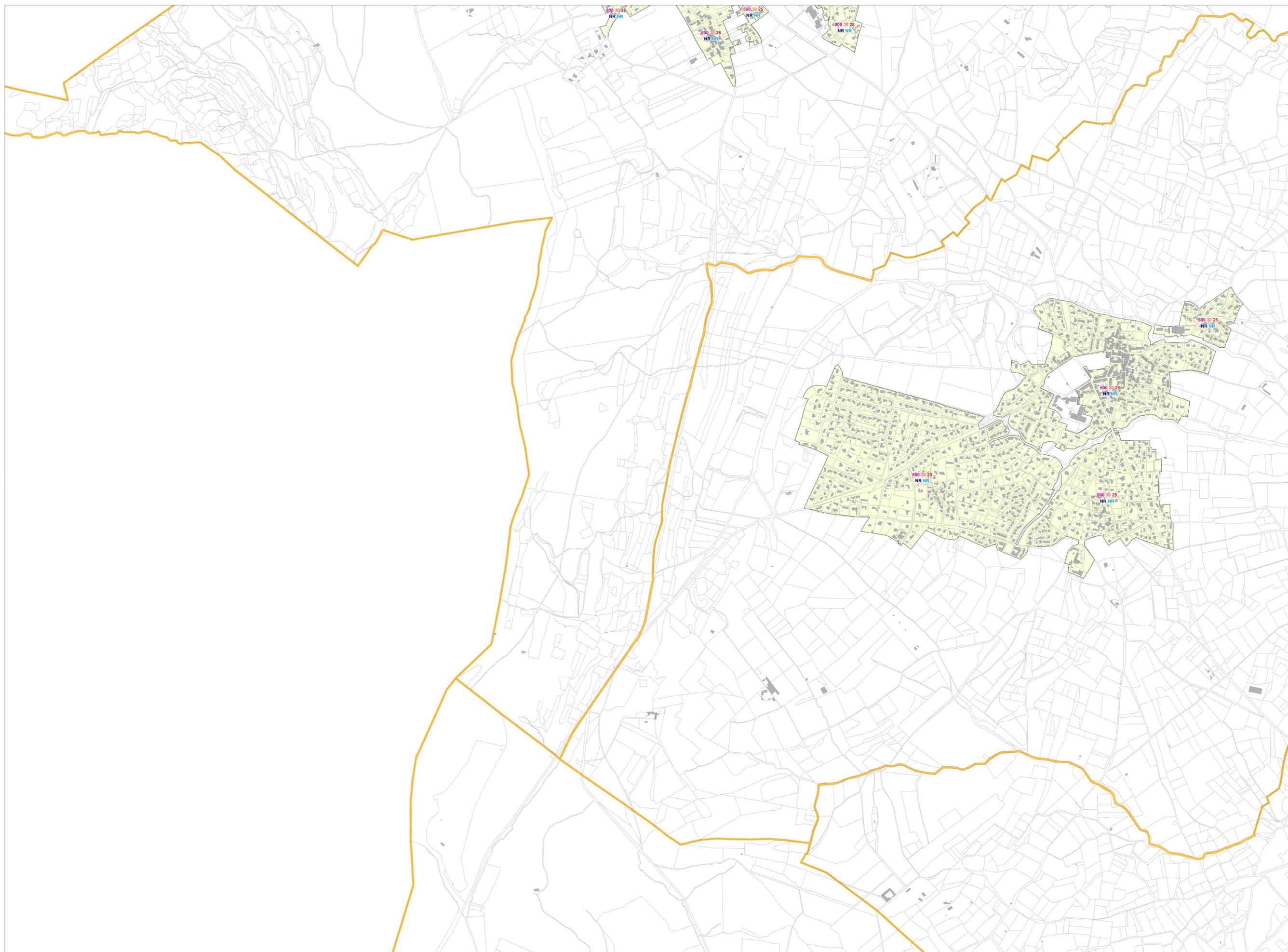
Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

X X X
X X

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

□ Parcelle
■ Bât
▭ Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

Pièce E

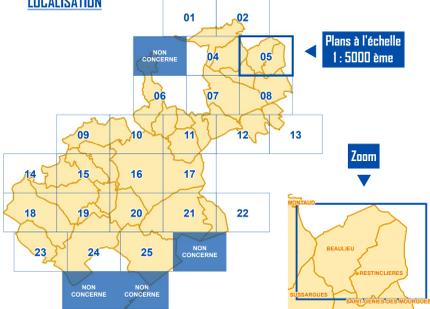
Mixité sociale
& taille des logements

PLAN
05

Echelle 1 : 5000 ème

50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accès abordable

— Secteur d'application spécifique à l'accès abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

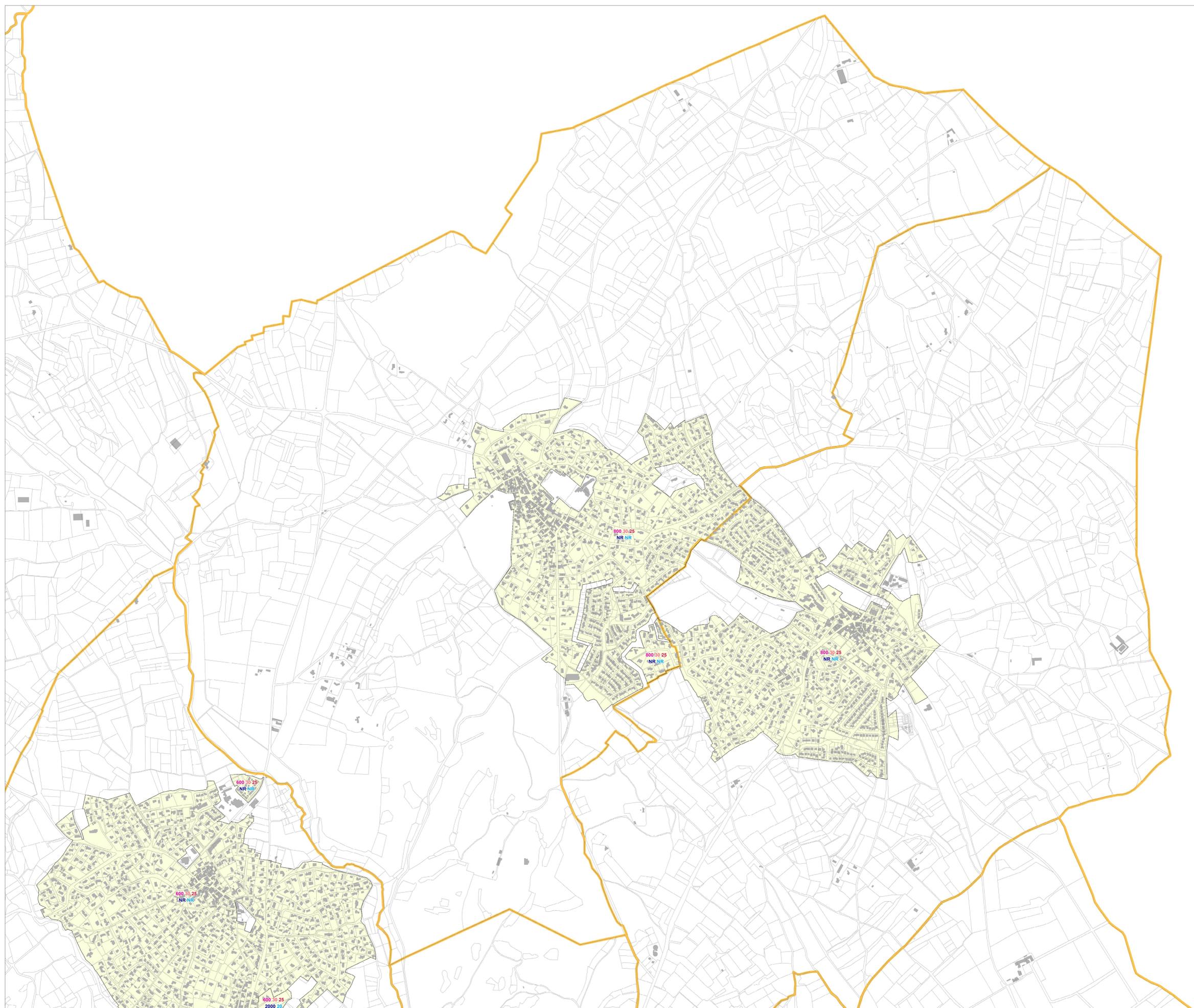
Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

X X X
X X

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

— Parcelle
— Bât
— Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

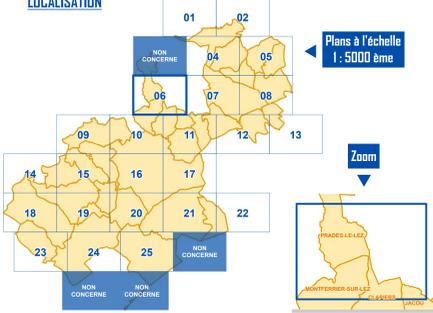
Pièce E

Mixité sociale
& taille des logements

PLAN
06

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

--- Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

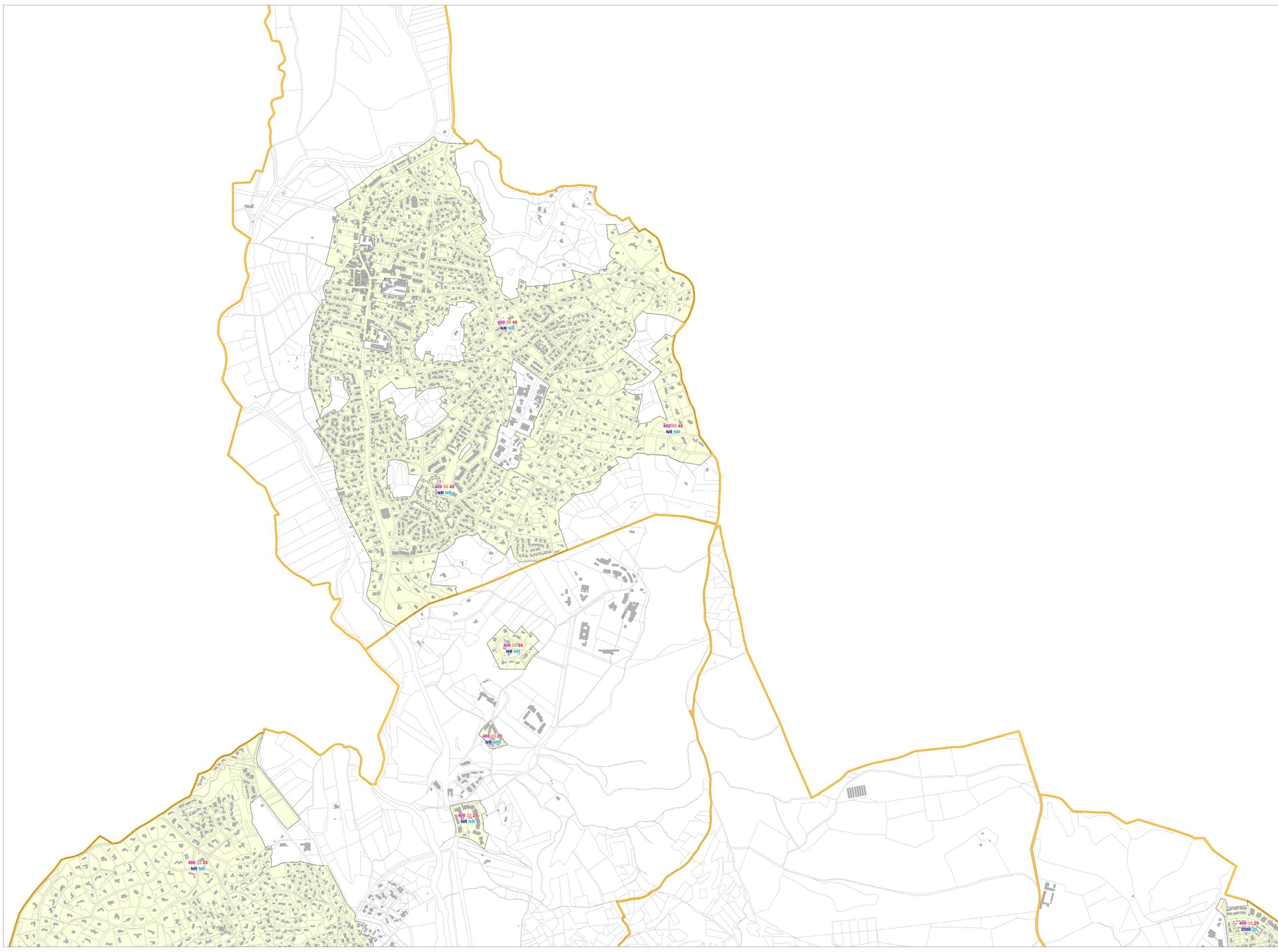
Détail de la servitude de Mixité Sociale :

Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

□ Parcelle
■ Bât
■ Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

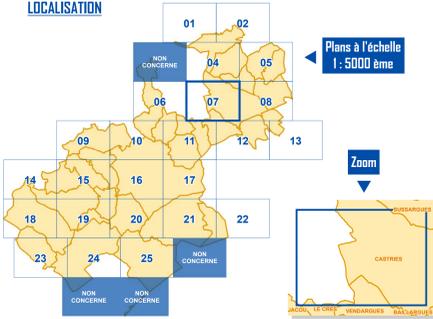
Pièce E

*Mixité sociale
& taille des logements*

PLAN
07

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

■ Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
Part des logements affectée aux logements en accession abordable (en %)

X X X
X X

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

■ Parcelle
■ Bât
■ Limite de commune

400 33 25
2000 20



montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

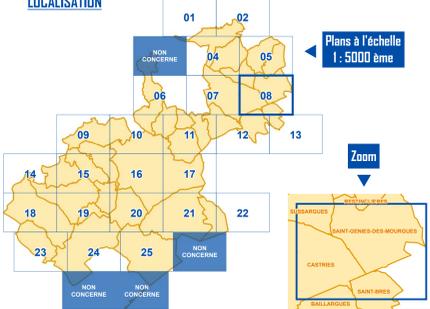
Pièce E

Mixité sociale
& taille des logements

PLAN
08

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accès abordable
 Secteur d'application spécifique à l'accès abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

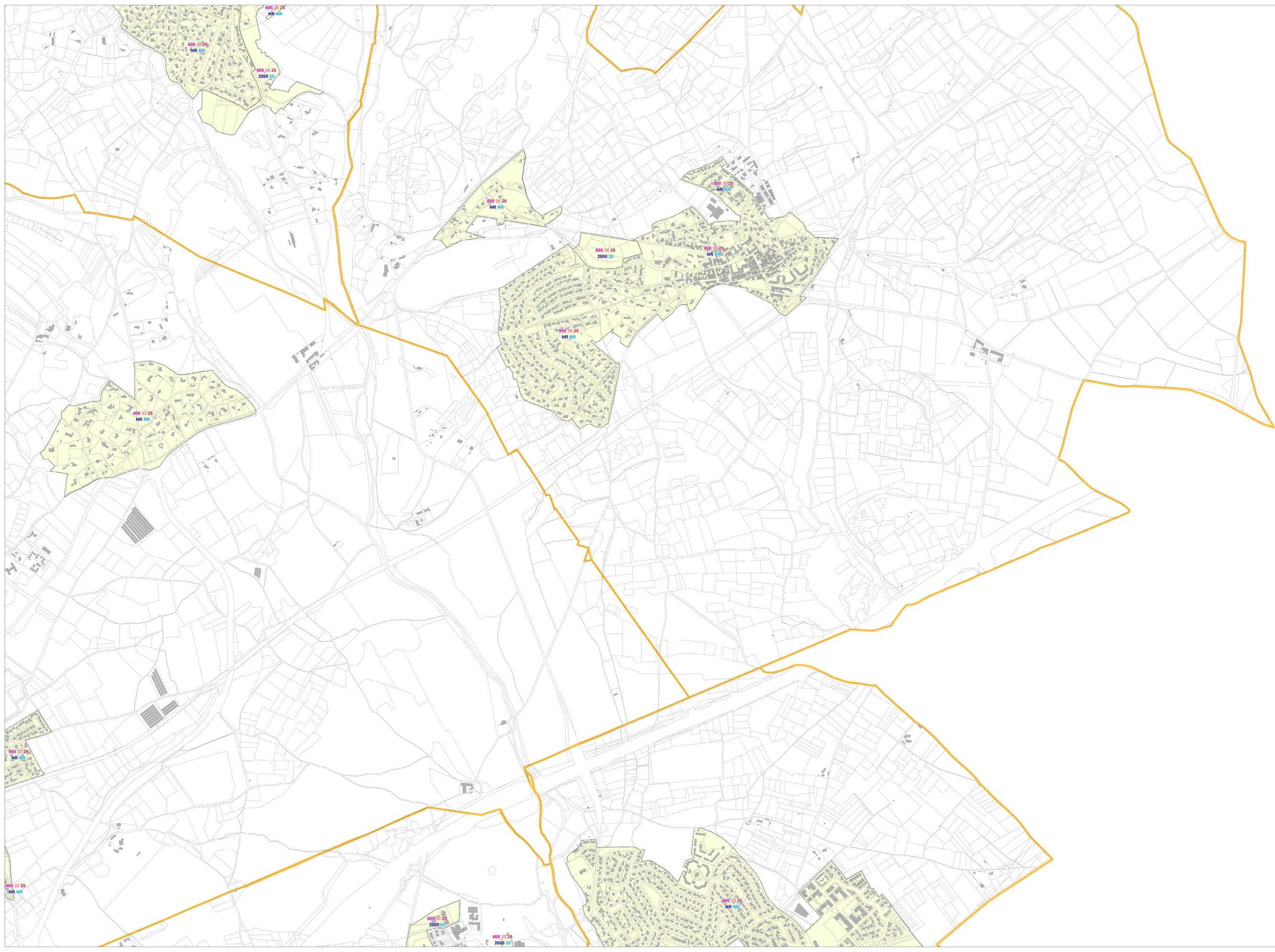
Détail de la servitude de Mixité Sociale :

	Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m ²)
	Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)
	Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)
	Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m ²)
	Part des logements affectée aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

Parcelle
 Bât
 Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

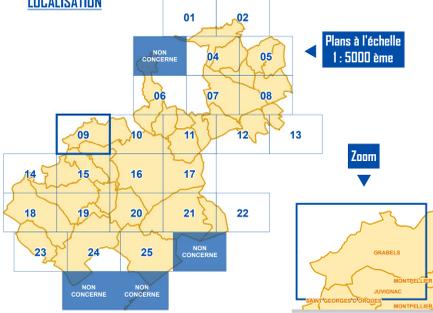
Pièce E

Mixité sociale
& taille des logements

PLAN
09

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

--- Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

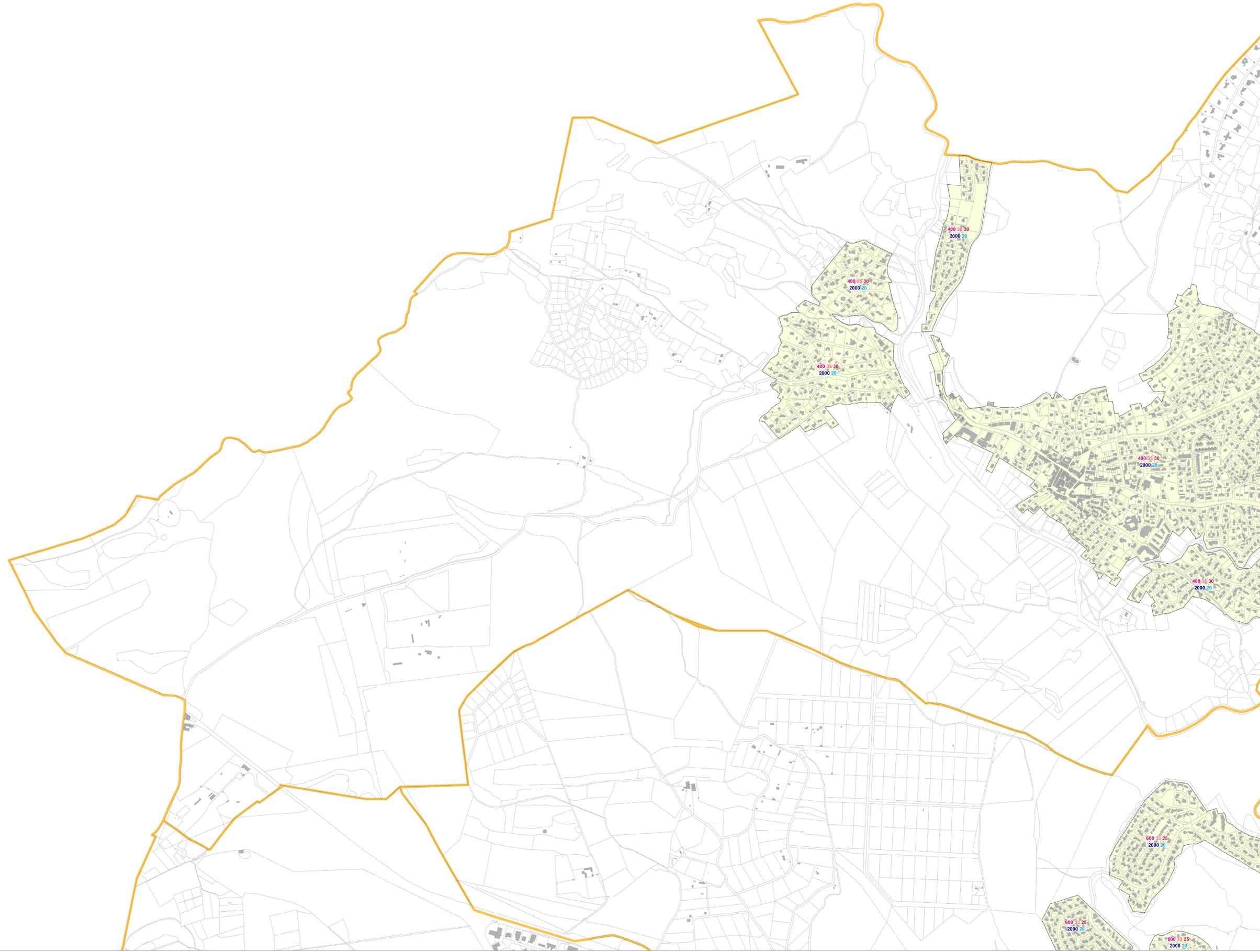
Détail de la servitude de Mixité Sociale :

✕ ✕ ✕ Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
✕ ✕ ✕ Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)
✕ ✕ ✕ Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)
✕ ✕ ✕ Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
✕ ✕ ✕ Part des logements affectée aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

□ Parcelle
■ Bât
▭ Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

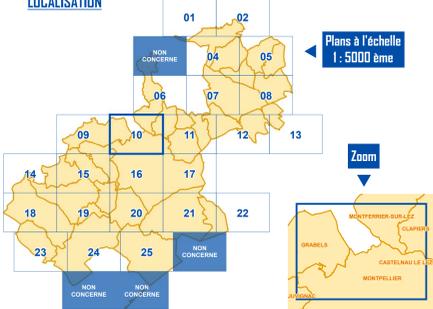
Pièce E

Mixité sociale
& taille des logements

PLAN
10

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



Plans à l'échelle
1 : 5000 ème

Zoom

LEGENDE

Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

— Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers
Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

— Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
— Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)
— Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)
— Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
— Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

X X X
X X

X X

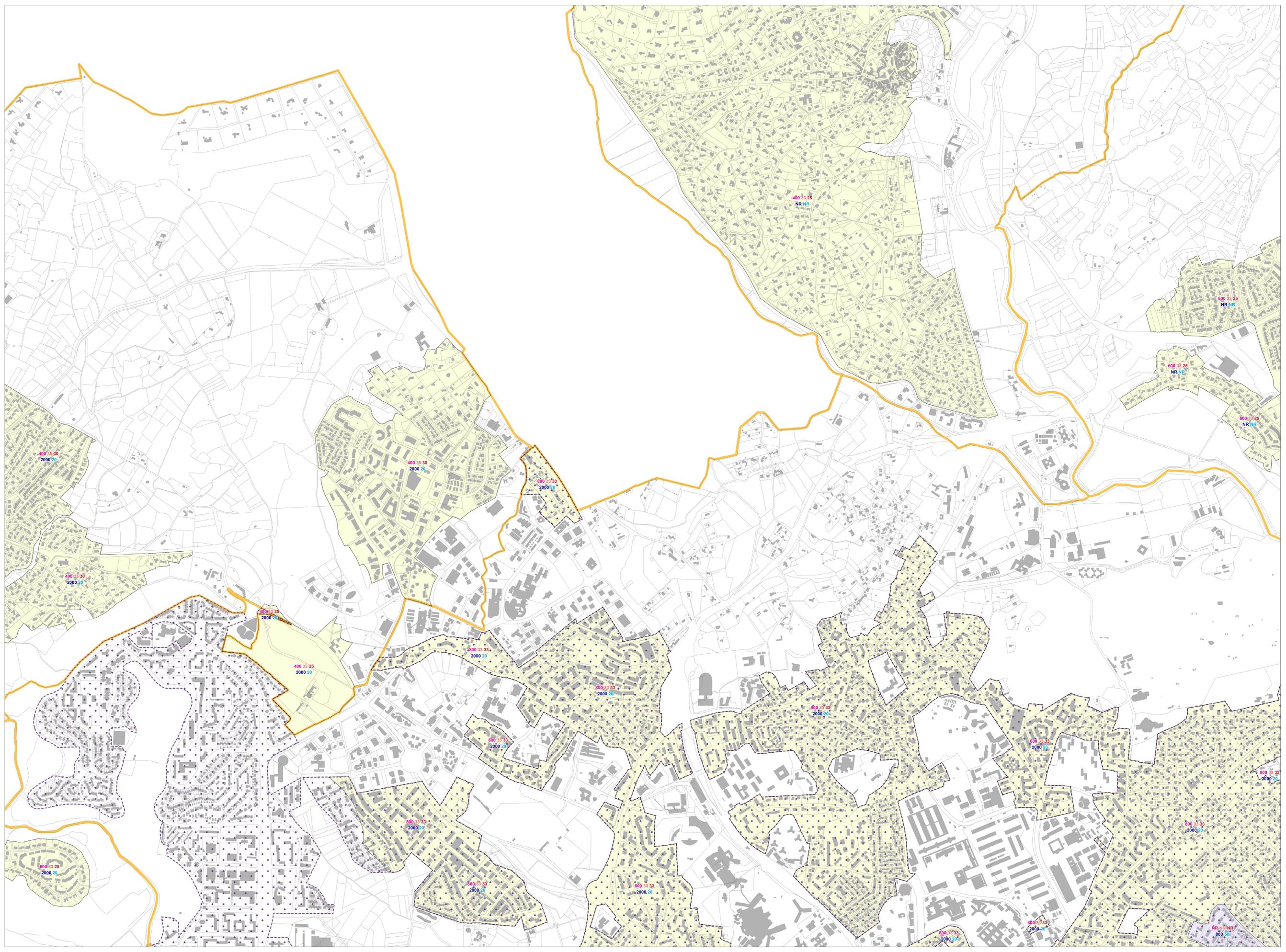
NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

— Parcelle

— Bât

— Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

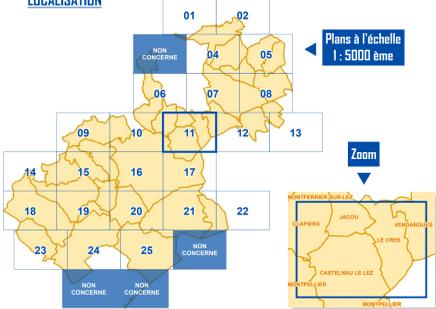
Pièce E

Mixité sociale
& taille des logements

PLAN
11

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

■ Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers
Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

X X X
X X

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

■ Parcelle
■ Bât
■ Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

**Plan Local d'Urbanisme
intercommunal (PLUi)**
Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

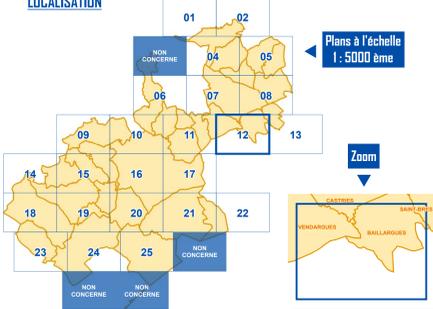
Pièce E

*Mixité sociale
& taille des logements*

**PLAN
12**

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accès abordable

Secteur d'application spécifique à l'accès abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

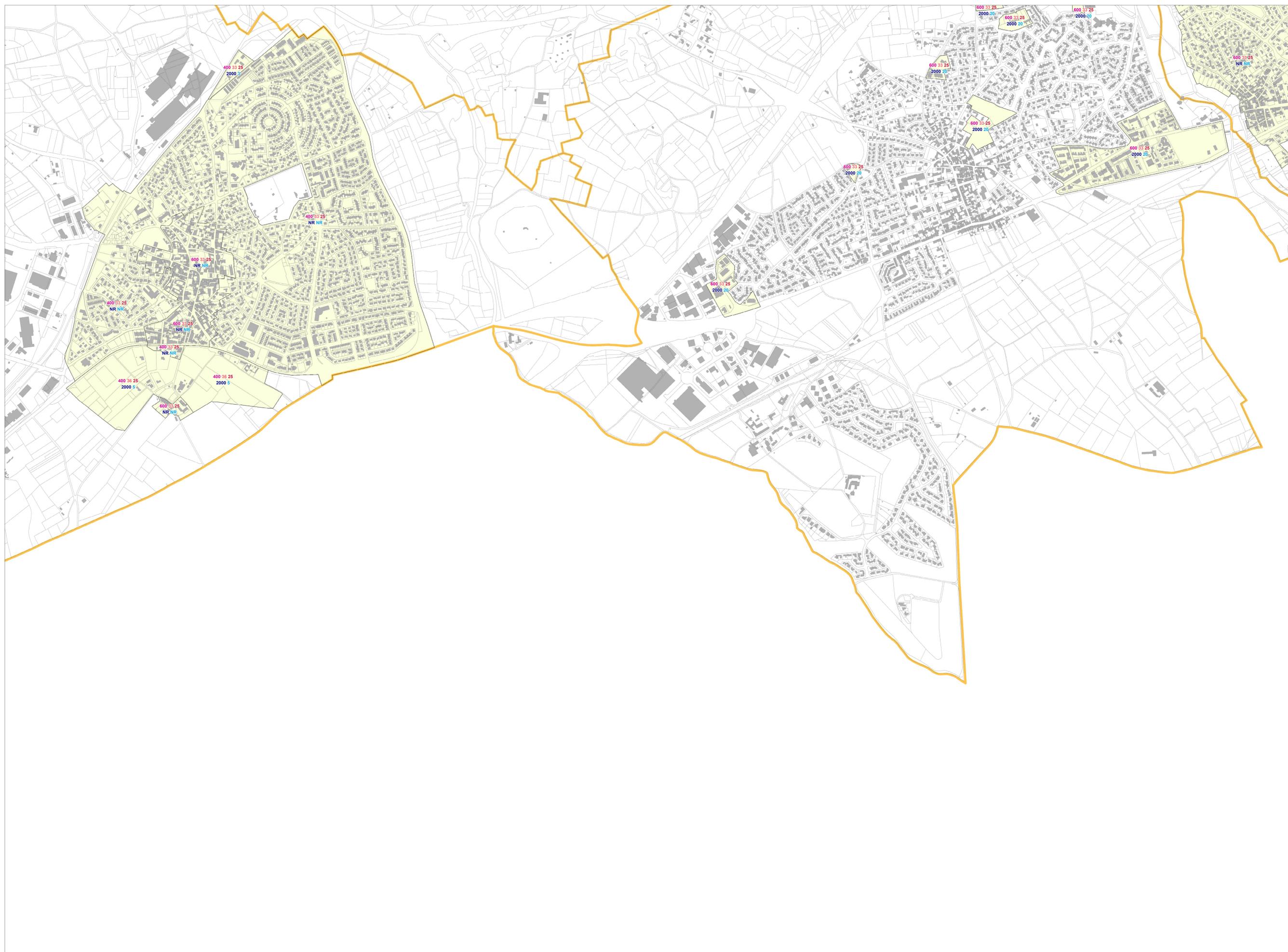
Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
 Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)
 Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)

Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
 Part des logements affectée aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

Parcelle
 Bâti
 Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

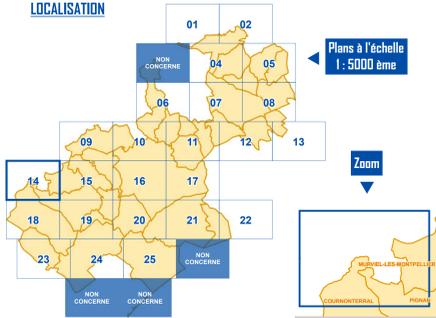
Pièce E

*Mixité sociale
& taille des logements*

PLAN
14

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

■ Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

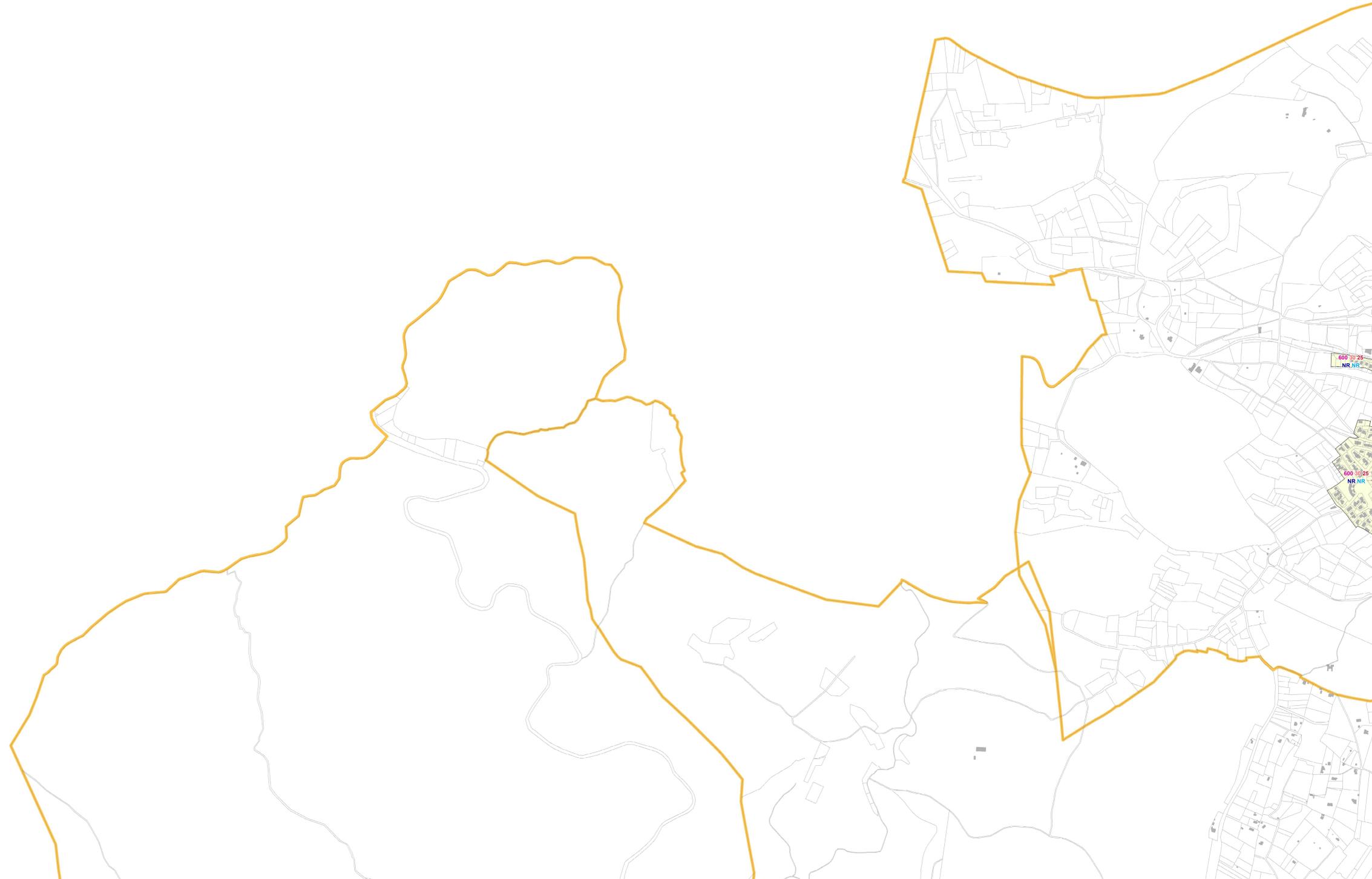
Détail de la servitude de Mixité Sociale :

Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
Part des logements affectée aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

■ Parcelle
■ Bât
■ Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

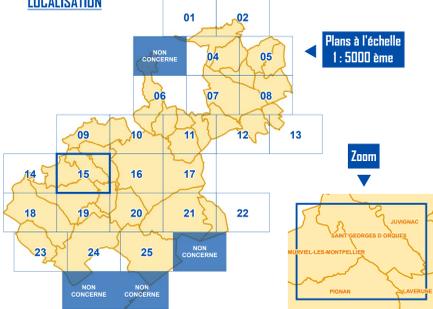
Pièce E

Mixité sociale
& taille des logements

PLAN
15

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accès abordable

— Secteur d'application spécifique à l'accès abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

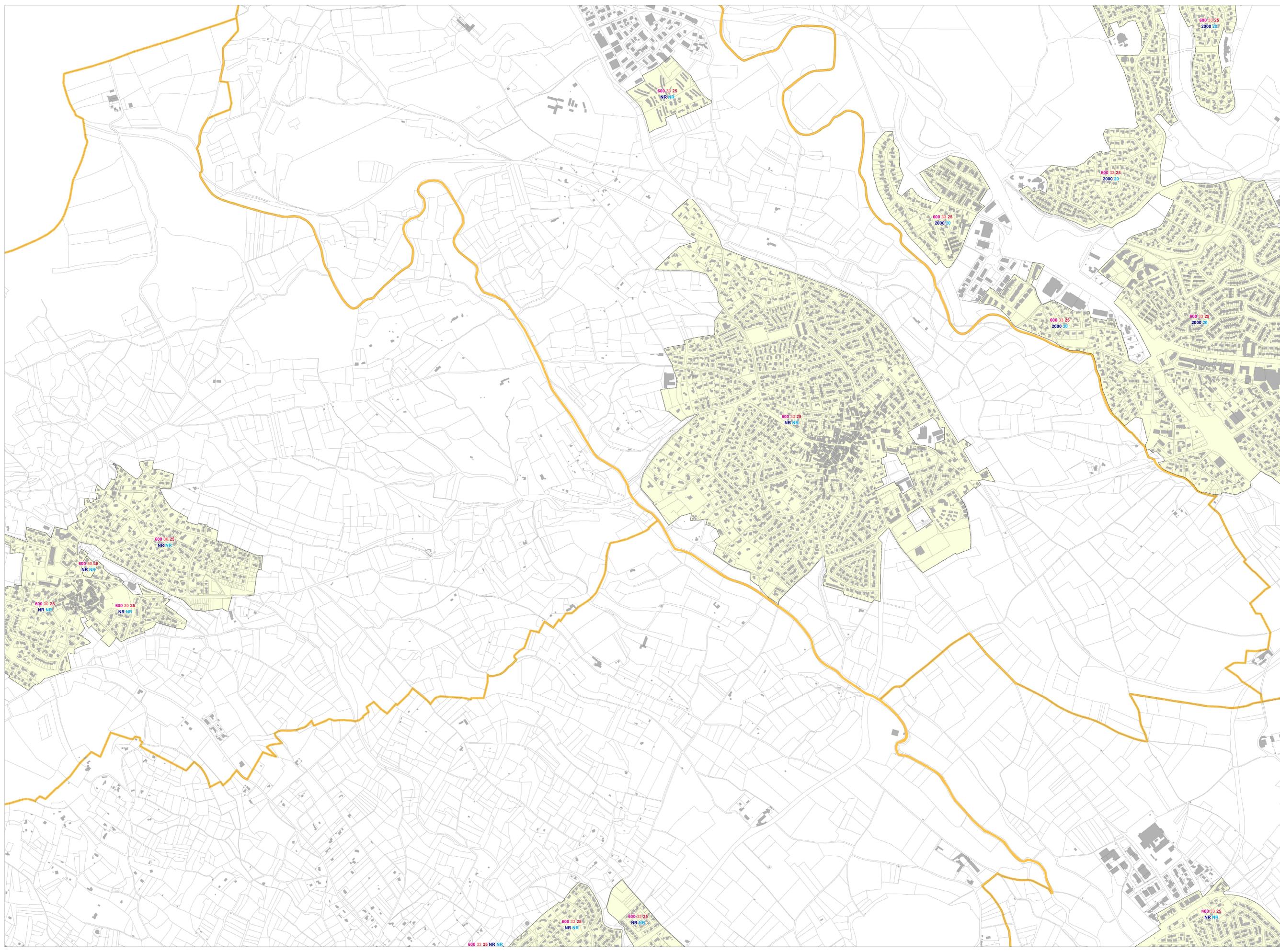
Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)

Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

— Parcelle
— Bâti
— Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

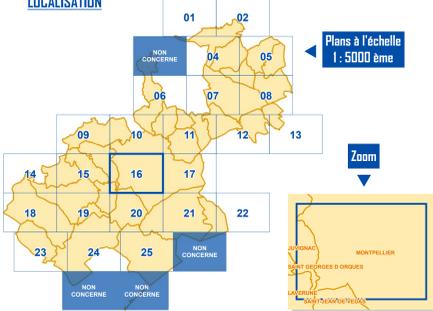
Pièce E

Mixité sociale
& taille des logements

PLAN
16

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

--- Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

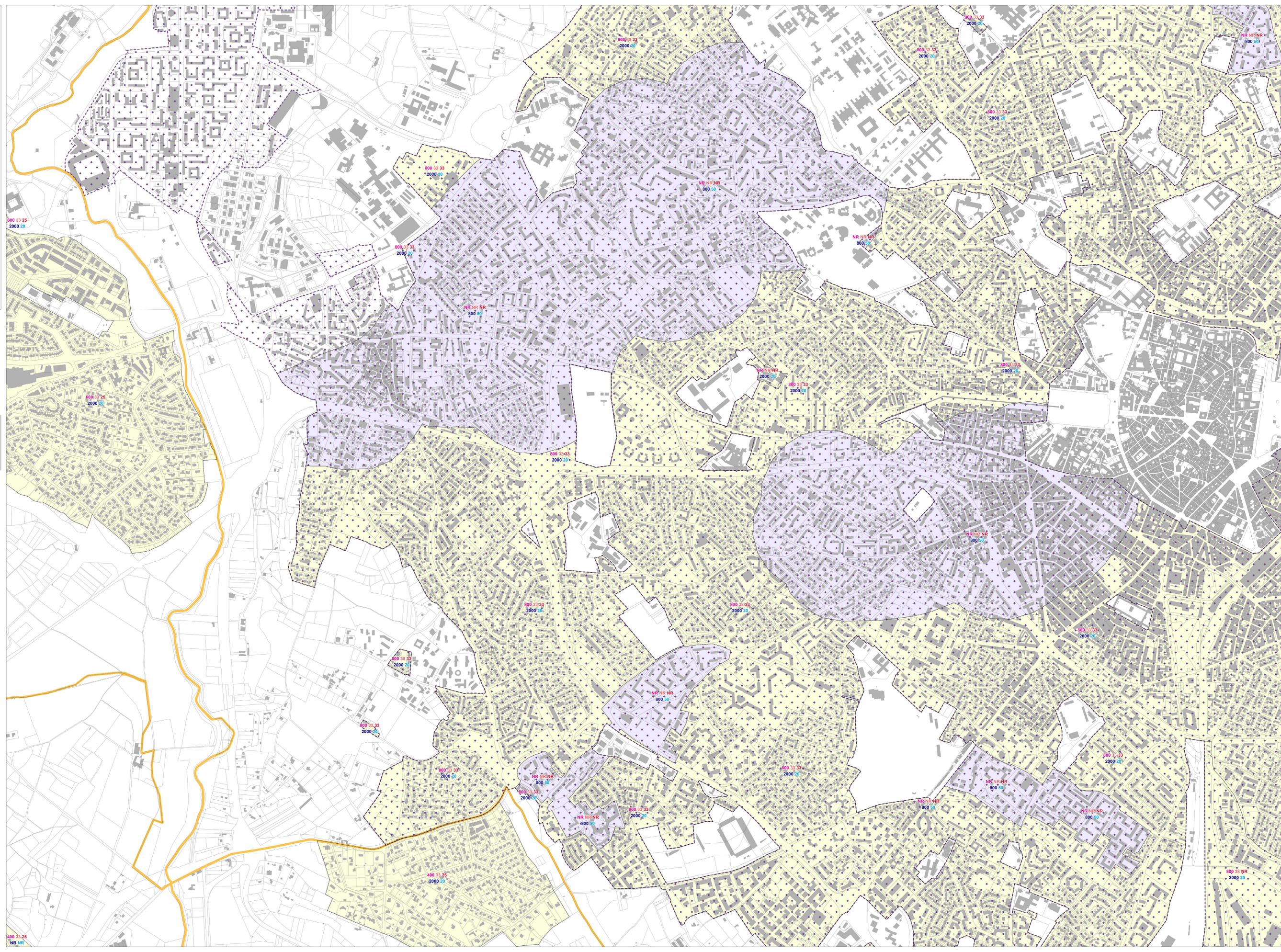
Détail de la servitude de Mixité Sociale :

XXX Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)
XX Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)
XX Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)
XX Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

□ Parcelle
■ Bât
■ Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

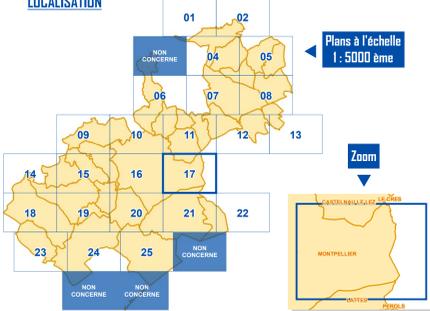
Pièce E

Mixité sociale
& taille des logements

PLAN
17

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accès abordable

Secteur d'application spécifique à l'accès abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
 Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)
 Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)

Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
 Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

Parcelle
 Bât
 Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

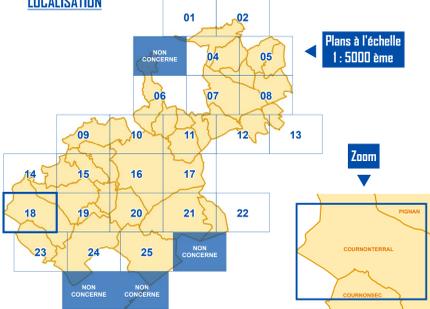
Pièce E

Mixité sociale
& taille des logements

PLAN
18

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

--- Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

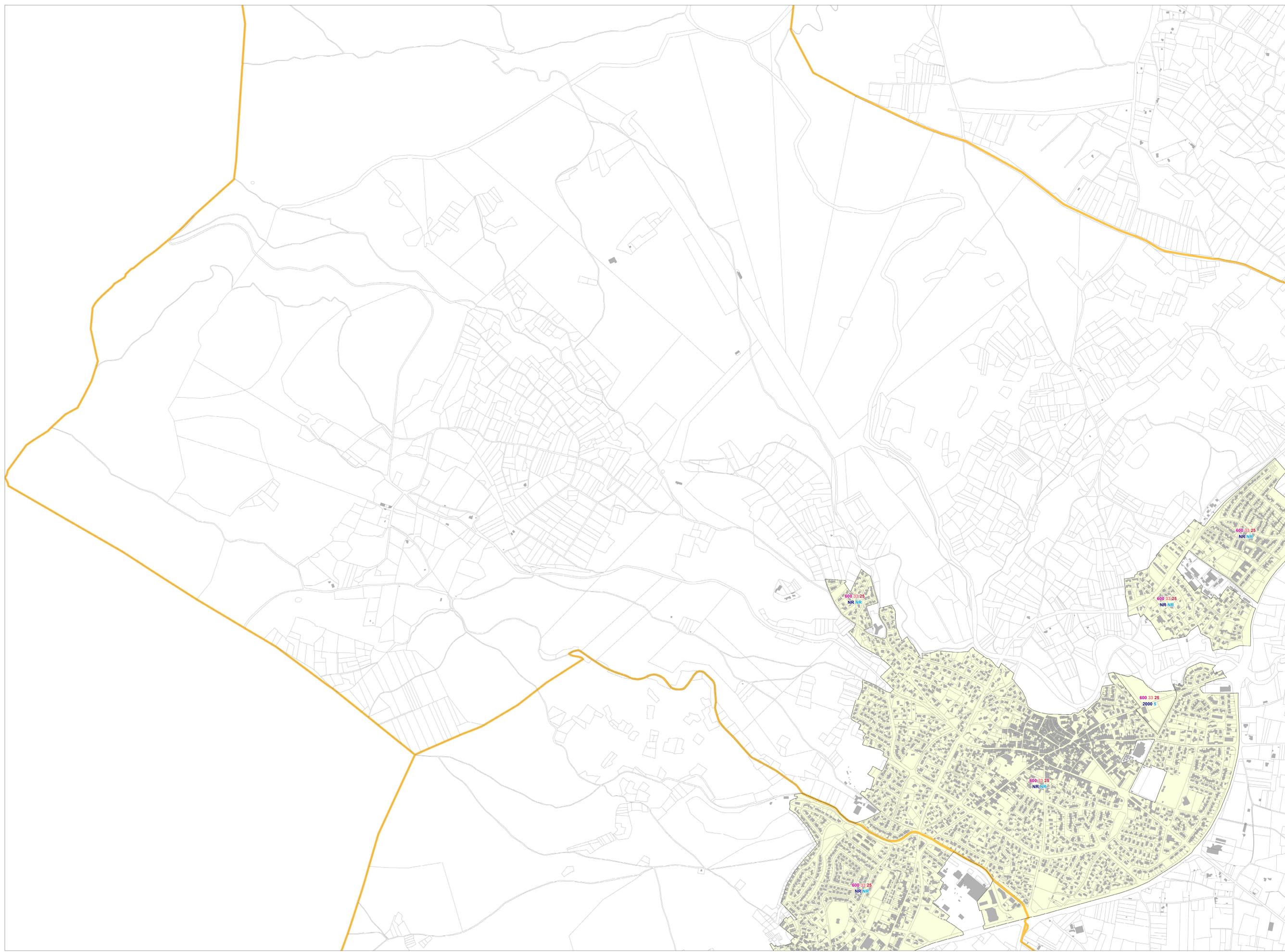
Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)

Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

■ Parcelle
■ Bât
■ Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

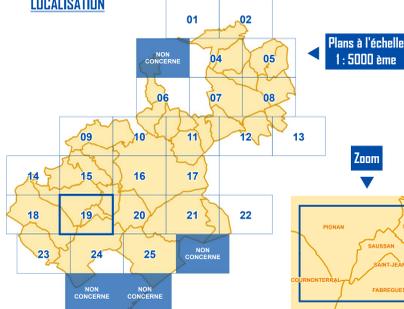
Pièce E

Mixité sociale
& taille des logements

PLAN
19

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

■ Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

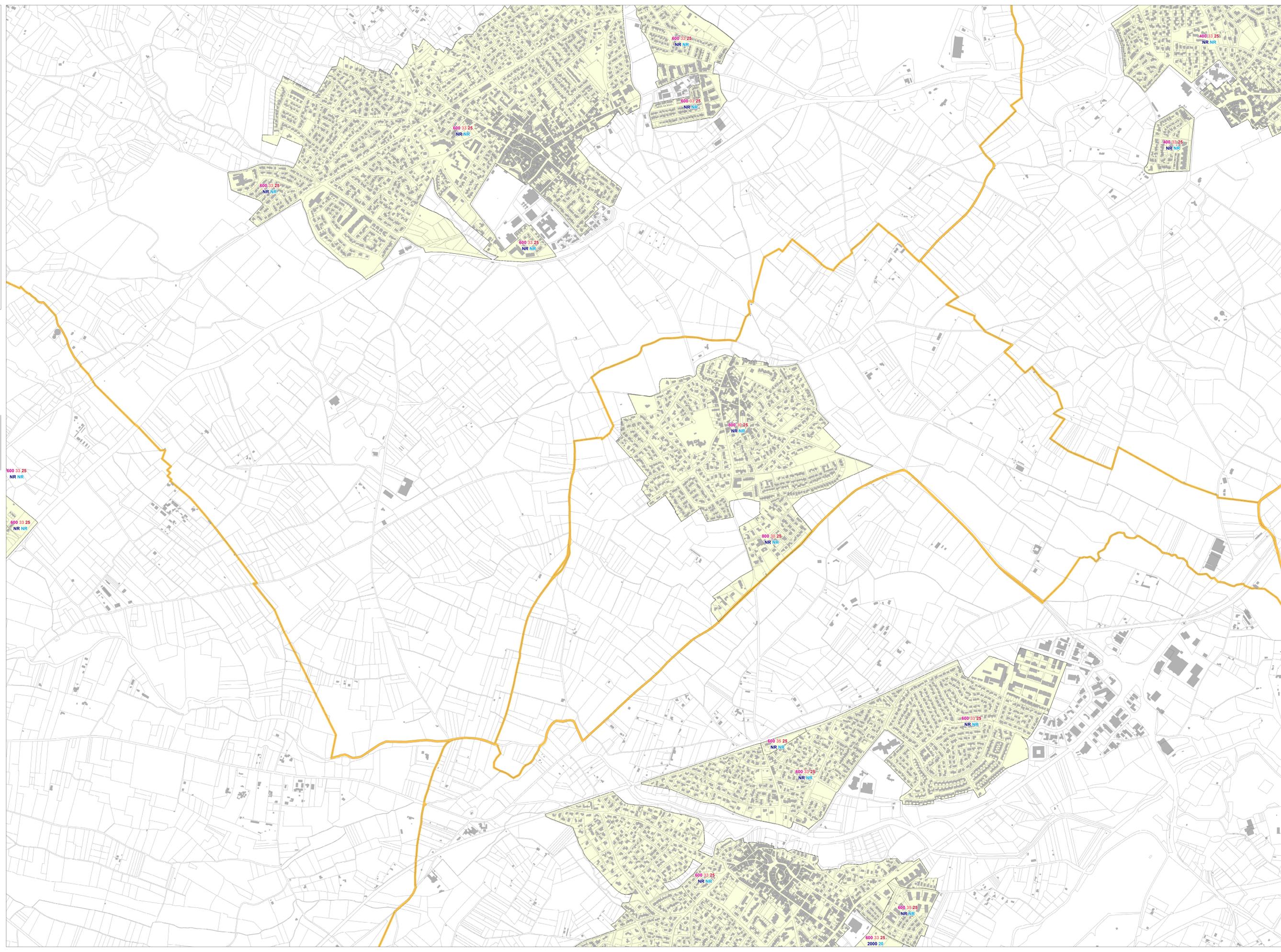
Détail de la servitude de Mixité Sociale :

Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

■ Parcelle
■ Bâti
■ Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

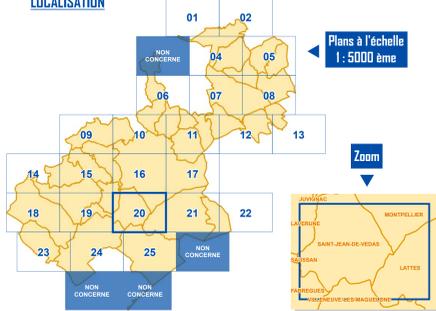
Pièce E

Mixité sociale
& taille des logements

PLAN
20

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

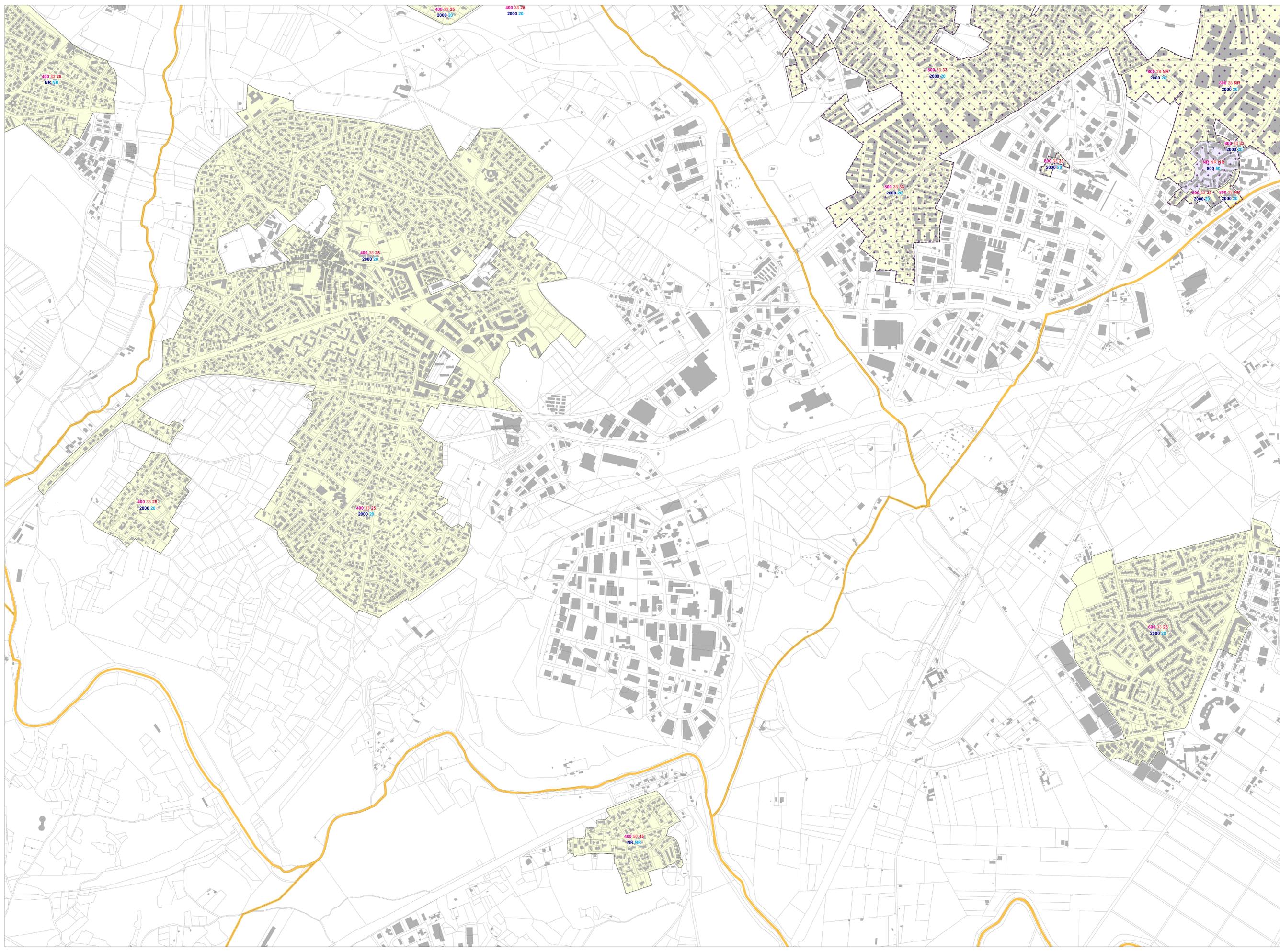
Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
 Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)
 Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)

Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
 Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

Parcelle
 Bât
 Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

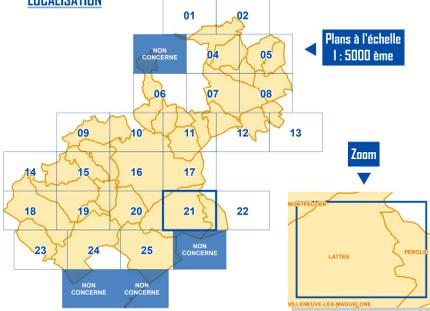
Pièce E

Mixité sociale
& taille des logements

PLAN
21

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable
— Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

— Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
— Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)
— Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)
— Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
— Part des logements affectée aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

— Parcelle
— Bâti
— Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

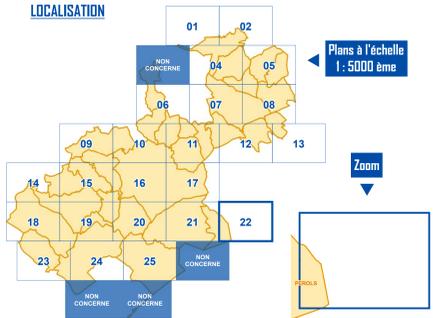
Pièce E

*Mixité sociale
& taille des logements*

PLAN
22

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)

Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)

Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)

Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)

Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

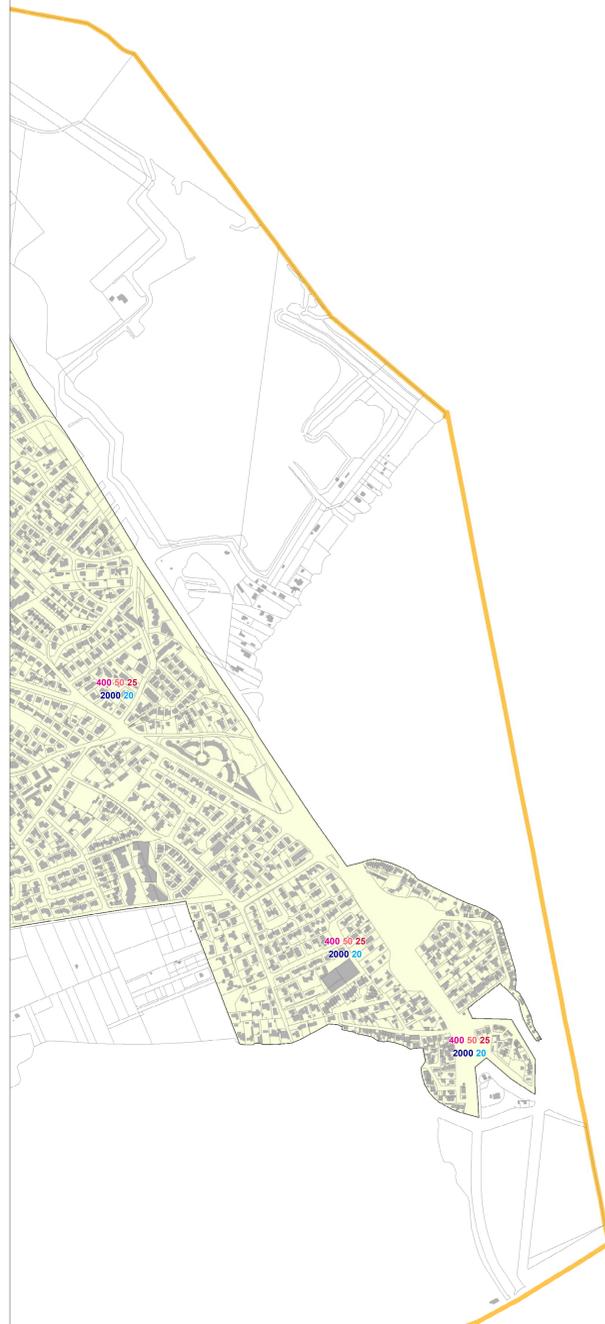
NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

Parcelle

Bâti

Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

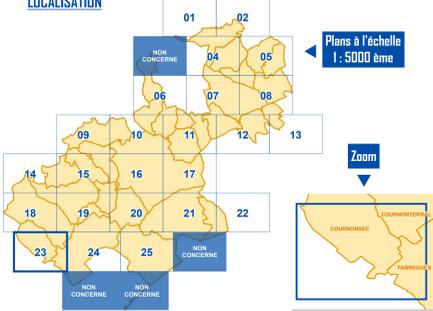
Pièce E

Mixité sociale
& taille des logements

PLAN
23

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

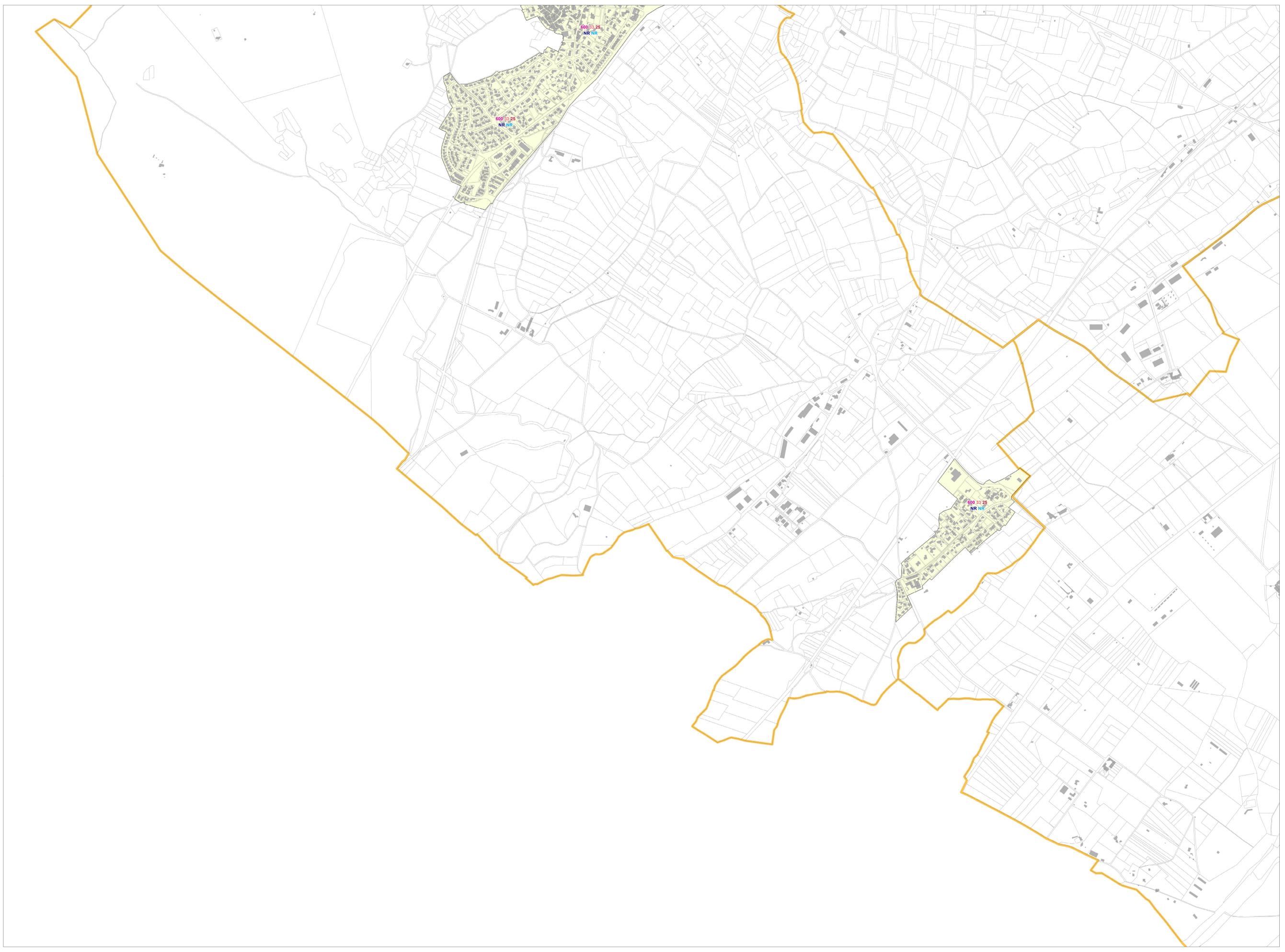
Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
 Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)
 Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)

Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
 Part des logements affectée aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

Parcelle
 Bâti
 Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

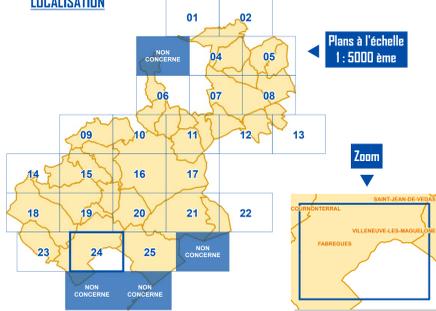
Pièce E

*Mixité sociale
& taille des logements*

PLAN
24

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

— Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

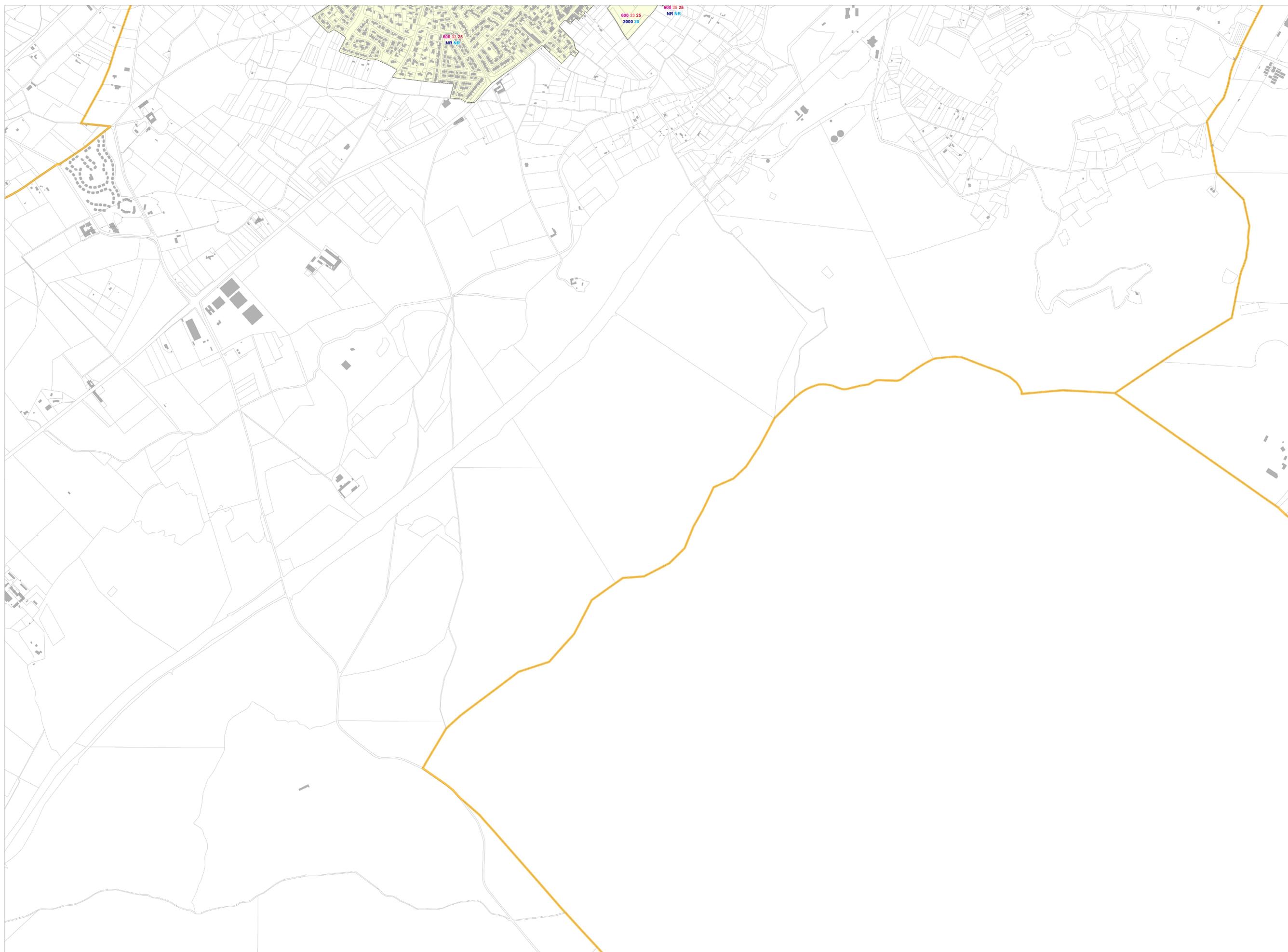
Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)

Seuil d'application pour les logements en accèsion abordable (en m²)
Part des logements affectée aux logements en accèsion abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

— Parcelle
— Bât
— Limite de commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

Règlement graphique

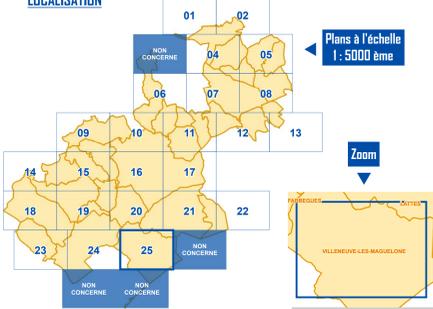
Pièce E

Mixité sociale
& taille des logements

PLAN
25

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accès abordable

— Secteur d'application spécifique à l'accès abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m²)
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m²)
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

X X X
X X

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

Habillage du plan

— Parcelle
— Bât
— Limite de commune

